



Annulation du tir du 14 et 15 novembre 2020

Chers archers,

Vous étiez déjà près d'une centaine et nous étions prêts à vous accueillir en sécurité pour sublimer notre sport lors de notre manche de Championnat de Ligue du 14 et 15 novembre prochain.

Mais, c'est avec regret que nous avons appris que la fédération Wallonie-Bruxelles interdisait toute forme de compétitions pour les plus de 12 ans, nous sommes donc impactés.

Tous les archers ayant validé leur inscription par virement seront remboursés dans la dizaine de jours sur le compte mentionné lors du paiement.

Dans l'attente de vous revoir sur les pas de tir, le comité du Cardinal Mercier Archery reste à votre disposition.

Soyez prudents pour vous et les autres

Pour le CMA

Pour le comité,

Daniel Fievet,
Administrateur

Serge Jacques,
Président

info@cmarchery.be

www.cmarchery.be